

SAISON 2026-2027



FRANCE  
JUDO

PÔLE  
STRASBOURG



[LIGUEGRANDESTJUDO](https://www.facebook.com/LIGUEGRANDESTJUDO)



[LIGUEGRANDESTJUDO](https://www.instagram.com/LIGUEGRANDESTJUDO)



[WWW.JUDOGRADEST.FR](http://WWW.JUDOGRADEST.FR)

## QU'EST-CE QU'UN PÔLE ?

Le Pôle est une structure d'entraînement permanent. Son positionnement dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) de la Fédération Française de Judo correspond à une période de formation technique générale, de perfectionnement et de formation globale du judoka.

Le Pôle permet également la détection et la préparation des sportifs qui souhaitent prolonger leur parcours de performance fédéral.

La Ligue Grand Est de Judo se fixe comme objectif d'accompagner le judoka dans son triple projet sportif, scolaire et de formation spécifique « judo ». La Ligue s'attache donc à créer l'environnement qui favorise et soutient l'engagement du judoka dans le haut niveau.

Les objectifs de réussite fixés aux judokas se caractérisent par :

- Des résultats scolaires satisfaisants et des évaluations favorables du conseil de classe,
- La réussite aux examens, les passages en année supérieure, le comportement dans l'établissement de formation,

- Les résultats sportifs, l'investissement à l'entraînement et les progrès réalisés,
- Les acquis techniques, kata, arbitrage, grade...

Les années passées dans la structure sont formatrices pour les jeunes judokas. En apprenant à se fixer des objectifs, à gagner, à perdre, à se prendre en charge, ils préparent avantagement leur vie d'adulte.

Ainsi la Fédération Française de Judo peut répondre à la mission de former, d'éduquer, de préparer les judokas à trouver une place dans la société.



## LE PÔLE, UN VÉRITABLE TREMPLIN

Un Pôle désigne une structure d'entraînement agréée par le Ministère des Sports destinée aux jeunes judokas et placée sous l'égide de la Fédération française de judo

Le Pôle est un véritable soutien pour les clubs formateurs.

**IL EST CAPITAL DE PRÉCISER QUE LES JUDOKAS RESTENT LICENCIÉS DANS LEUR CLUB QU'ILS REPRÉSENTENT TOUT AU LONG DES COMPÉTITIONS.**

Le Pôle Espoirs s'efforce de permettre aux jeunes sportifs de combiner leur passion pour le judo, leurs études et, bien sûr, leur développement personnel dans des conditions optimales.

L'objectif des Pôles est de repérer les judokas à fort potentiel engagés dans un double projet sportif et professionnel de haut niveau.

Les critères de réussite définis pour les judokas des Pôles incluront également des objectifs de formation.

**DANS LE GRAND EST, IL EXISTE 3 PÔLES PILOTÉS PAR LA LIGUE GRAND EST DE JUDO : METZ, REIMS ET STRASBOURG.**

## LISTE MINISTÉRIELLE DES SPORTIFS

Le décret n° 2016 1286 du 29 Septembre 2016 relatif au sport de haut niveau fixe les conditions d'inscription sur les listes ministérielles.

Il existe 3 types de listes :

- Les SHN (Sportifs de haut Niveau) : Elite, Seniors, Relève ou Reconversion
- Les Espoirs
- Les Sportifs des collectifs Nationaux

En fonction de leurs résultats sportifs de l'année N-1, les judokas sont classés dans une liste ou ne sont pas classés.

Il n'est pas obligatoire d'être sur liste ministérielle pour faire partie du pôle espoirs. Pour rappel, les Pôles sont des structures d'accès au Haut Niveau.



## LE PÔLE DE STRASBOURG, UN TRIPLE SUIVI

Le Pôle de Strasbourg offre aux judokas des conditions idéales pour s'entraîner en harmonie avec les directives ministérielles et nationales.

### SUIVI JUDOKA

- Approfondissement de l'apprentissage
  - technique
  - physique
  - tactique
- Travail avec les organismes décentralisés et leurs structures (Groupe France de Strasbourg, Centre Universitaire Européen de Judo, clubs) qui propose une diversification de partenaires
- Sélections aux tournois et stages labellisés
- Participations aux formations telles que kata, arbitrage, etc
- Possibilité de participer au passage de grade exclusivement réservé aux judokas du Pôle
- Favorisation de l'épanouissement du judoka et son devenir socioprofessionnel

### SUIVI SCOLAIRE

- Omniprésence d'une personne dédiée au suivi scolaire
- Présence à tous les conseils de classe
- Suivi et soutien scolaire assurés par les établissements scolaires et le CREPS de Strasbourg
- Relations avec les enseignants et la vie scolaire
- Mise en place d'heures d'études obligatoires et surveillées organisées par le Pôle

### SUIVI MÉDICAL

- Mise à disposition du service médical du CREPS de Strasbourg
  - Médecin
  - Diététicienne
  - Psychologue
  - Infirmière
  - Kinésithérapeutes en plus des deux 2 fois par semaine sur site
- Facilité dans la prise de rendez-vous IRM, Radio, Scanner, etc...



## INFRASTRUCTURES

Le Pôle de Strasbourg bénéficie des infrastructures suivantes :

- un dojo de 4 surfaces au CREPS de Strasbourg
- un dojo au Lycée Couffignal
- une salle de musculation au sein du CREPS de Strasbourg
- un plus : accès à la piste d'athlétisme du CREPS de Strasbourg



## ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements quotidiens sont obligatoires et font partie intégrale de l'emploi du temps hebdomadaire. Des séances techniques spécifiques individualisées peuvent être demandées avant les entraînements.

JOURS	HORAIRES	CONTENUS	LIEUX
LUNDI	17h00-19h00	JUDO	COUFFIGNAL
MARDI	8h00-9h30	JUDO	CREPS
	19h00-21h30	SEANCE COMMUNE AVEC LE POLE FRANCE DE STRASBOURG	
MERCREDI	14h00-16h00	MUSCULATION	CREPS
	16h15-18h00	JUDO	
JEUDI	8h00-9h30	PPG	CREPS
	17h30-19h30	SEANCE COMMUNE AVEC LE POLE FRANCE DE STRASBOURG	
VENDREDI	14H00-16H00	JUDO TECHNIQUE	CREPS
	----- SÉANCE DANS LE CLUB D'APPARTENANCE -----		



## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### COLLÈGE LOUIS PASTEUR

Rue de la Plaine des Bouchers  
67100 STRASBOURG  
03.88.40.99.40  
--> *filières générales*

http://



### LYCÉE LOUIS PASTEUR

Rue Humann  
67085 STRASBOURG CEDEX  
03.88.40.99.40  
--> *filières générales*

http://



### LYCÉE LOUIS COUFFIGNAL

11 rue de la Fédération  
67025 STRASBOURG CEDEX  
03.88.40.52.52  
--> *filières technologiques et professionnelles*

http://



### LYCÉE JEAN-FRÉDÉRIC OBERLIN

4 rue de l'Académie BP20006  
67001 STRASBOURG CEDEX  
03.88.21.22.30  
--> *filières professionnelles*

http://



## INTERNAT

L'internat du Lycée Couffignal offre la possibilité d'être logé et nourri à proximité de l'établissement scolaire et des lieux d'entraînement tout en poursuivant son double projet sans contrainte géographique.

### LYCÉE LOUIS COUFFIGNAL

11 route de la Fédération  
67100 STRASBOURG

--> *du dimanche à 19h00  
au samedi à 8h00*

## TRANSPORTS

Les judokas utilisent les transports en commun les matins pour se rendre au lycée dans lequel ils sont scolarisés (Carte BADGEO de la **CTS**)

Des navettes en bus sont ensuite organisées par le CREPS de STRASBOURG pour reconduire les judokas internes au Lycée Louis Couffignal après l'entraînement.

Il est possible également de se déplacer sans contrainte avec le service de locations de vélos **Vel'hop**. Par ailleurs, le CREPS de Strasbourg rembourse 2/3 de l'abonnement VEL'HOP et nombreux sont les sportifs qui profitent de cette opportunité.



## CARTE DE STRASBOURG

Voici les différents établissements scolaires et lieux d'entraînements



## TARIFS PRÉVISIONNELS

TYPES DE COÛTS	MONTANTS	
<b>Frais pour un-e- élève INTERNE</b> qui se scindent en trois parties :	<b>2 819,20 €</b> pour les lycéens	<b>2 970,40 €</b> pour les collégiens
<b>1-Internat Lycée Couffignal</b> (hors demi pension)	<b>1 342,80 €</b>	<b>1 494,00 €</b>
<b>2-Demi-pension</b> (le coût varie légèrement en fonction du lycée dans lequel est scolarisé le judoka)	<b>626,40 €</b>	
<b>3-Externat CREPS</b> Ces frais comprennent, entre autre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux installations au CREPS et à leur maintenance,</li> <li>• Fonctionnement du service médical et d'évaluation</li> <li>• Organisation de l'accompagnement scolaire</li> <li>• Mise à disposition de véhicules de transport « collectifs ...</li> </ul>	<b>850,00 €</b>	
<b>Frais pour un-e- élève EXTERNE</b>	<b>650,00 €</b>	



Tarifs 2025-2026 susceptibles d'évoluer pour la saison 2026-2027

## AIDES

- Bourses de l'éducation nationale : si vous remplissez les conditions de ressources, se renseigner auprès de la conseillère d'orientation de votre établissement.
- Aide aux transports : se renseigner auprès de votre conseil départemental, au service des transports scolaires.




## ENCADREMENT



**YACINE DOUMA**

Coordonnateur des structures d'entraînements du Grand Est

 [yacine.douma@ffjudo.com](mailto:yacine.douma@ffjudo.com)



**VINCENZO LA-MANNA**

Coordonnateur et Entraîneur du Groupe Espoirs de Strasbourg

 [vincenzo.lamanna@ffjudo.com](mailto:vincenzo.lamanna@ffjudo.com)  07.71.56.39.16



**ANTOINE VERON**

**CÔME DA SILVA**

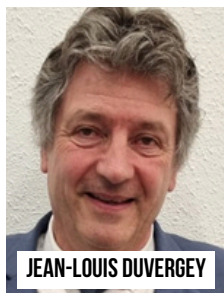


Préparateurs physiques du Groupe Espoirs de Strasbourg

## RATTACHEMENT FÉDÉRAL

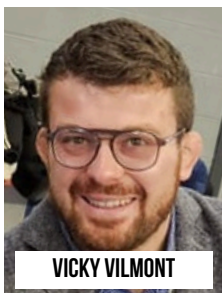
### LIGUE GRAND EST DE JUDO - ANTENNE DE STRASBOURG -

Maison Départementale des Sports 4 rue Jean Mentelin -  
BP95028 - 67035 STRASBOURG Cedex 2



**JEAN-LOUIS DUVERGEY**

Président



**VICKY VILMONT**

Directeur Technique Régional



**CÉCILE MULLER**

Secrétaire de ligue  
[secetairel@grandest-ffjudo.com](mailto:secetairel@grandest-ffjudo.com)

## STAGE DE DÉTECTION

<b>LIEU</b>	<b>Dojo du CREPS de STRASBOURG</b> 4 allée du Sommerhof 67200 STRASBOURG
<b>PROGRAMME DU STAGE</b>	<b>LUNDI 13 AVRIL 2026</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 9h : accueil et présentation du Pôle Espoirs (les accompagnants sont conviés à assister à la présentation du pôle espoirs, et au dernier entraînement du stage)</li><li>• 10h – 12h : séance judo</li><li>• 12h15 – 13h : repas</li><li>• 13h30 – 15h30 : entretiens individuels</li><li>• 16h -18h : séance judo</li></ul> <b>MARDI 14 AVRIL 2026</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 8h30-10h15 : tests physiques</li><li>• 10h30 – 12h00 : séance judo</li><li>• 12h15 – 13h : repas</li><li>• 14h – 16h : séance judo (possibilité pour les accompagnants d'assister au dernier entraînement)</li><li>• Fin prévisionnelle 16h30</li></ul>
<b>RESTAURATION</b>	Possibilité de se restaurer le lundi et mardi midi au CREPS de Strasbourg pour un tarif de 10€ le repas. <u>La réservation ne sera effective qu'après règlement sur HelloAsso via le QR code</u>
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le stage se déroule au dojo du CREPS de Strasbourg. L'hébergement n'est pas pris en charge par l'organisation. Il convient aux stagiaires qui viennent de loin, d'organiser leur hébergement de manière individuelle, pour la nuit du lundi au mardi.</li><li>• Prévoir un judogi, une tenue de sport, des baskets, une gourde, une trousse à pharmacie (en cas de petits bobos), du gel hydroalcoolique.</li></ul>

### INFORMATION

Passer par l'entrée du parc public « Albert Schweitzer » situé rue du Schnokeloch, traverser, le dojo se trouve au fond à droite.



## DÉNOMINATION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

La dénomination « Pôle Espoirs » n'est plus en vigueur au sein du Pôle de Strasbourg. Désormais, l'appellation officielle est : **Pôle de Strasbourg – Groupe Espoirs**.

Il est essentiel de mentionner cette nouvelle dénomination dans toute communication et démarche administrative. Cette évolution concerne uniquement le nom ; le fonctionnement interne du pôle reste inchangé, avec des groupes distincts et une organisation identique.

Concernant les candidatures, celles-ci ne se font plus par dossier papier ou envoi direct. Elles doivent obligatoirement être effectuées via la plateforme fédérale, en suivant le lien ci-après.

Merci de respecter cette procédure pour assurer la bonne prise en compte des candidatures.

### INSCRIPTION

<https://service.licences-ffjudo.com/PolesInscription/>



*Durant l'inscription, dans la liste déroulante, il faut sélectionner Pôle France Groupe Espoirs ».*

## AUTORISATION PARENTALE



à envoyer par mail à  
[vincenzo.lamanna@ffjudo.com](mailto:vincenzo.lamanna@ffjudo.com)

Je soussigné(e)

père - mère - tuteur (\*), autorise ma fille - mon fils (\*)

à faire acte de candidature au Pôle de Strasbourg – Groupe Espoirs pour la saison 2026-2027.

Date

SIGNATURE DU PÈRE	SIGNATURE DE LA MÈRE	SIGNATURE DU TUTEUR

(1) Rayer la mention inutile

## AUTORISATION DU CLUB

Je soussigné(e)

agissant en qualité de président(e) du club

reconnait avoir été informé de la candidature de mon sociétaire  
au Pôle de Strasbourg – Groupe Espoirs pour la saison 2026-  
2027.

Date

SIGNATURE ET CACHET DU CLUB



## PROFESSEUR DU CLUB

Nom

Prénom(s)

Avis



Maison Départementale des Sports  
4 rue Jean Mentelin  
BP 95028  
67035 STRASBOURG Cedex 2



**Vincenzo LA-MANNA**



**[vincenzo.lamanna@ffjudo.com](mailto:vincenzo.lamanna@ffjudo.com)**



**07.71.56.39.16**

